**Interpellation citoyenne de M. Quinonero   
concernant l’abattage des arbres   
Réponse d’Audrey Lhoest pour le groupe Ecolo  
Conseil du 22 février 2018**

Je remercie Madame Quinonero pour son intervention.  
  
Son interpellation confirme, malheureusement, le sentiment dont je vous avais fait part, lors de notre conseil communal du 1er février, concernant **la vive émotion des riverains suite à l’abattage des arbres** de la chaussée d’Ixelles et de la place Fernand Cocq.

Je parle ici aussi en tant que riveraine : nous ne sous sommes pas sentis respectés, c’est un fait.  
  
Par ailleurs, contrairement à ce que le Collège a répondu suite à mon interpellation du 1er février, il apparait qu’il avait bien été précisé aux Comités de quartier que **l’abattage des arbres n’était pas à l’agenda à court terme.**  
  
Je comprends bien entendu que, dans ce contexte, la confiance avec les citoyens soit rompue.  
  
J’entends aussi que, malgré cela, une main est tendue au Collège.  
  
Ainsi, même si, aujourd’hui, le mal est fait, et que ce qui s’est passé est grave, je me joins aux Comités de quartier pour que la commune donne :

* Un signal positif en vue de rétablir le dialogue et la confiance avec les riverains et les Comités de quartier ;
* Donne une réponse claire quant à l’agenda des travaux ;
* Et, enfin, livre des indications sur les alternatives possibles en termes de reverdurisation.

A Bruxelles, comme à Ixelles, la tendance est manifestement à la bétonnisation et à **la minéralisation.**

**C’est l’inverse de ce qui peut améliorer notre qualité de la vie et notre bien-être en ville.** C’est tout ce que nous ne voulons pas pour Ixelles et il est temps que la majorité actuelle l’entende.

Les arbres sont les poumons de nos villes, ils sont essentiels.  
  
Pour rappel, et je m’adresse en particulier à tout qui devrait se vanter de planter des arbustes et basses tiges alors qu’on abat des arbres quarantenaires…plus un arbre est gros, et donc, le plus souvent, vieux, plus il absorbe de dioxyde de carbone (C02) et de polluants et plus il contribue à la lutte contre le réchauffement climatique. C’est pourquoi **il faut couper les vieux arbres le moins possible !**  
  
Sans vouloir être trop longue, je souhaiterais rappeler quelques évidences en souligant que les arbres en milieu urbain remplissent des fonctions écologiques, tout en contribuant à notre santé et à notre confort. Ils jouent aussi un rôle social et esthétique important.

Ainsi, je souhaite rappeler que les arbres

* Produisent de l’oxygène et réduisent la présence de gaz polluants dans l’air ;
* Favorisent une meilleure ventilation ;
* Améliorent la structure du sol ;
* Assurent le maintien de la biodiversité ;
* Améliorent notre équilibre psychique ;
* Contribuent à réduire les problèmes de santé liés, entre autres, à la chaleur excessive (et les canicules se multiplient suite aux changements climatiques) ;
* Protègent de la pluie et limitent la vitesse des vents ;
* Limitent la pollution sonore, très présente en ville ;
* Ils ont aussi un rôle social en ce qu’ils favorisent la rencontre et l’échange.
* Enfin, ils améliorent l’ésthétique de nos villes.

Ce que j’essaye de vous dire, c’est qu’abattre des arbres, a fortiori de vieux arbres, n’est pas un geste banal.

Quand on touche aux arbres, on touche à un bien précieux pour notre environnement et, dès lors, pour notre santé, mais aussi pour celle des générations futures.

Merci pour votre attention.

**Interpellation citoyenne de Mme. De Radigues   
concernant la mobilité autour de la place F. Cocq  
Réponse d’Audrey Lhoest pour le groupe Ecolo**Conseil du 22 février 2018

Merci à Madame De Radigues pour son intervention.  
  
Bien qu’elle et Mme Quinonero soient intervenues sur des volets différents du réaménagement, nous faisons face ici, me semble-t-il aux mêmes problèmes récurrents

* Celui du manque de dialogue et de prise en compte des besoins des riverains d’une part et, d’autre part ;
* Celui du manque d’attention porté à la qualité de la vie et au bien-être dans notre commune. Le bruit et la pollution sont source de stress et sont mauvais tant pour notre santé que pour notre psychisme.

Contrairement à la demande des habitants, et cela m’a été dit au conseil communal du 1er février, il est regrettable que le Collège ne permette pas la mise sur pied d’un Comité d’accompagnement, qui comprendrait les riverains, en vue de réfléchir, voire de tester, le futur Plan de mobilité durant les travaux.   
  
L’Obsevatoire prévu risque juste de constater les problèmes puisqu’il ne sera effectif qu’APRES le vote du Plan et sa mise en place.  
  
En outre, le plan de circulation communal actuel (dans l’attente du Plan de mobilité) entraîne de mauvaises habitudes chez les automobilistes et renvoie plus ou moins, en fonction de l’état d’avancement des travaux, le trafic de la chaussée d’Ixelles vers les petites rues habitées avoisinantes, qui deviennent de fait des rues de transit.

J’attire aussi l’attention du Collège sur le fait que des informations doivent être livrées systématiquement aux riverains quand de nouveaux changements de sens sont opérés ! C’est une question de sécurité.

Plus globalement, je suis d’avis que si le Collège fait le choix politique de la semi-piétonisation, il doit assumer le projet jusqu’au bout et reporter le trafic sur les grands axes (à savoir Trône et la petite ceinture). C’est la seule réponse pertinente et courageuse aux problèmes rencontrés.  
  
On ne peut pas à la fois vouloir réduire la pression automobile en parlant constamment « d’apaisement » et se contenter de reporter le trafic à quelques mètres de la chaussée d’Ixelles, c’est insensé et tout à fait injuste pour les riverains des petites rues.   
  
Je rappelle d’ailleurs que ces habitants, le plus souvent riverains de longue date, n’ont pas choisi de vivre dans des petites rues pour rien : ce n’est pas comme s’ils avaient à acheter un bien en sachant que leur rue pourrait devenir une autoroute !  
  
Je terminerais en appelant à nouveau la majorité

* A livrer des informations précises sur prochaines les étapes des travaux et les options retenues (quel scénario, quelles autorisations,…) ;
* A accepter la mise sur pied d’un Comité d’accompagnement pour anticiper les problèmes et renforcer le dialogue participatif avec les Ixellois.